

Matinale de la Création d'Entreprise



CHAMBRE DE COMMERCE,
D'INDUSTRIE ET DE SERVICES
DE LA MOSELLE



Thème >>

Le statut de l'auto-entrepreneur

- Présentation du dispositif
- Les conditions à satisfaire
- Les avantages fiscaux, sociaux et déclaratifs

Avec l'intervention de
la Fédération des Auto-entrepreneurs
et Acoris Mutuelles



Rendez-vous

le 30 octobre 2012

de 9h00 à 11h00

à la CCIT de la Moselle, Antenne Moselle Nord
2 bld Henri Becquerel, Espace Cormontaigne à Yutz

RÉUSSIR VOTRE PROJET D'ENTREPRISE, ENSEMBLE.

Coupon réponse

Inscription avant le 25 octobre 2012, par **courrier** à la CCI de la Moselle, Antenne Moselle Nord,
Espace Cormontaigne, BP 10008, 57971 YUTZ

par **téléphone** au 03 82 82 06 92, par **fax** au Fax : 03 82 82 06 94, par **email** : msoler@moselle.cci.fr
ou par **internet** sur : www.moselle.cci.fr (partie agenda)

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Tél. : Email :

Descriptif de votre activité :

Participera à la Matinale auto-entrepreneur du 30 octobre 2012

accompagné(e) de M